

Suffrages à Bitche et Petite-Rosselle



Le cheval de Petite-Rosselle et la citadelle de Bitche tiennent le haut du pavé pour l'instant. Photos archives RL

Cet été, les rédactions du RL à Sarreguemines, Forbach, Saint-Avold, Bitche et Bouzonville vous proposent de voter pour votre commune préférée en Moselle-Est.

Chaque mardi et chaque jeudi de juillet et d'août, nous publions des pages sous forme de zoom sur dix-huit communes remarquables de notre secteur.

Parallèlement, nous vous proposons de vous exprimer, sur le site internet du Republicain Lorrain, sur le village vers lequel votre cœur penche le plus.

Pour l'instant, et à la moitié de l'été, c'est Bitche qui fait la course en tête avec 23 % des suffrages des internautes. Surprise, c'est Petite-Rosselle qui figure à la deuxième place avec 14 % des votes : la cité minière avec ses chevalements occupe une place à part chez les habitants de Moselle-Est.

Baerenthal, joli écrin du pays de Bitche, et le port de Witting complètent le podium. Spicheren et ses forêts, que nous avons présentés hier, réalisent aussi un bon score. Il vous reste encore un mois pour voter. Rendez-vous sur le site web RL.

JUSTICE sarreguemines

Cannabis en prison : un mois ferme pour deux détenus

Jean (*) a détenu 0,7 g de cannabis. « C'est bête », reconnaît le jeune homme qui a expliqué « fumer régulièrement en détention, pour [se] détendre. » Il a été écroué le 3 juin dernier pour purger une peine de quatre mois de prison ferme. Il n'a pas payé la totalité des jours-amendes auxquels il avait été condamné. « Il vous restait 200 € à payer. Et pour 200 €, vous vous êtes retrouvé en prison où vous avez été trouvé en possession de cannabis... », constate le président Philippe Schneider. Et de poursuivre : « Vous voulez en faire quoi de votre vie ? Des allées et retours au Château ? ». « Chercher du travail », assure Jean, père d'une petite-fille de 7 mois. « Vous avez échangé le cannabis contre du tabac. Celui à qui vous avez donné le tabac est sans doute dehors aujourd'hui... », commente le président.

Message aux détenus

Le représentant du ministère public explique que la procédure de comparution immédiate a été retenue « pour faire comprendre aux autres détenus que s'ils sont pris en possession de drogue, ils seront poursuivis. » Le magistrat requiert une peine de deux mois de prison ferme avec mandat de dépôt.

Le cas de Romain est simi-

laire. Ce futur père de famille a été écroué parce qu'il n'a pas respecté les obligations fixées par le juge de l'application des peines. Dans son cas, il devait payer des jours-amendes et suivre des soins. Il n'a fait ni l'un, ni l'autre. Condamné par le passé pour consommation d'héroïne, Romain finit par reconnaître qu'il en a fait un petit usage en prison et qu'il s'est senti mieux. Il aurait trouvé le stupéfiant sur la table de ping-pong. « Vous jouiez au yo-yo avec votre codétenu et quand les surveillants sont entrés dans votre cellule, ils ont trouvé un morceau qui traînait sur la table. »

Le représentant du ministère public doute de la sincérité des propos de Romain. Il requiert la même peine que pour Jean. « Tout le monde sait qu'il y a de la drogue en prison mais on ne fait rien ! L'administration pénitentiaire ne fait rien », assène Me Cara. Et de poursuivre : « La drogue peut donner la mort. D'accord que mon client soit poursuivi mais des sonnettes d'alarme doivent être tirées. »

Le tribunal prononce la même peine : un mois de prison ferme, sans mandat de dépôt comme demandé par la défense.

O. B.

(*) Prénoms fictifs.

CINÉMAS

Le Paris à Forbach

Albert à l'ouest : à 18 h et 20 h 30.

Dragons 2 : à 14 h.

La planète des singes :

l'affrontement : à 14 h et 17 h et en 3D : à 20 h 30.

Les vacances du petit Nicolas :

à 16 h.

Planes 2 en numérique : à 14 h et 20 h 30.

Transformers : l'âge de

l'extinction : à 17 h.

Méga Kiné à

Freyring-Merlebach

Echo : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h.

La planète des singes :

l'affrontement en 3D : à 11 h, 13 h 45, 15 h 15, 16 h 30, 18 h, 19 h 40, 21 h et 22 h 15.

Mister Babadook : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h.

On a failli être amies : à 20 h.

American nightmare 2 : anarchy : à 11 h 15, 13 h 40, 15 h 45, 20 h et 22 h 10.

Dragons 2 en 3D : à 11 h 15, 13 h 40, 15 h 45 et 17 h 50.

Fast life : à 22 h.

Les Francis : à 11 h 15, 13 h 30, 18 h et 22 h.

Les vacances du petit Nicolas :

à 11 h 15, 13 h 45, 15 h 45 et 17 h 45.

Planes 2 en 3D : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h, 18 h et 20 h.

Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu : à 20 h.

Sexy Dance 5 all in vegas, en 3D : à 11 h 15, 13 h 45, 16 h 15, 19 h 45 et 22 h.

The raid 2 : à 22 h.

Transformers : l'âge de l'extinction en 3D : à 11 h, 14 h 15, 17 h 45 et 21 h.

Le Forum à

Sarreguemines

La planète des singes :

l'affrontement en 3D : à 22 h 30 et 2D : à 14 h et 20 h.

Echo : à 14 h, 17 h 45 et 20 h.

New York melody : à 14 h, 17 h 45, 20 h et 22 h 30.

Planes 2 : à 14 h et 17 h 45.

Les Francis : à 20 h et 22 h 30.

American nightmare 2 : à 17 h 45, 20 h et 22 h 30.

Raid 2 : à 22 h 15.

Transformers, l'âge de l'extinction en 3D : à 14 h et 20 h.

Sexy Dance 5 : All in Vegas en 3D : à 14 h, 20 h et 22 h 30.

Fast life : à 17 h 45 et 23 h.

Les vacances du petit Nicolas :

à 14 h et 17 h 45.

A toute épreuve : à 22 h 30.

Dragon 2 en 3D : à 14 h.

Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu : à 17 h 45 et 20 h.

Jimmy's Hall : à 17 h 45.

FAITS DIVERS

sur la route qui mène de bitche à zweibrücken

FAITS DIVERS carling

Trois voitures impliquées quatre blessés secourus

Une violente collision entre trois véhicules s'est produite hier après-midi au croisement des routes qui mènent à Zweibrücken et à Breidenbach. Quatre blessés ont été pris en charge par les pompiers.

Je revenais du travail, à Schweyen. J'ai voulu tourner à gauche, pour rentrer chez moi. Le soleil m'a ébloui. Je n'ai pas vu venir la voiture en face », raconte un jeune homme qui demeure à Bousseviller, un des plus petits villages du Pays de Bitche. Une violente collision entre trois véhicules s'est produite hier après-midi, au croisement de la route départementale 35, en direction de Zweibrücken, et de la route départementale 962, qui descend à Breidenbach et à Pirmasens.

Un choc violent

Vers 16 h 30, sur cette route à relativement forte circulation vers l'Allemagne, le choc entre les voitures, la Peugeot 306 qui venait de Schweyen, la Citroën Picasso, de Hottviller, et la Fiat



Le choc a été très violent, comme le révèle l'état de la Peugeot 306 qui venait de Schweyen et se dirigeait vers Breidenbach. Photo RL



Le troisième véhicule impliqué, une Citroën Picasso, s'est immobilisé quelques dizaines de mètres après le carrefour, où a eu lieu la collision. Photo RL

Punto de Breidenbach, a été d'une extrême violence. De la première, il ne reste quasiment plus rien. Les portières sont littéralement défoncées. Le pare-chocs brisé en d'innombrables morceaux. « J'ai entendu les voitures freiner, raconte un témoin, présent sur le bas-côté de la route, et ensuite j'ai entendu un gros boum. »

« Mais les conducteurs et les passagers, confie un sapeur-pompier, ont eu beaucoup de chance. Les airbags ont pleinement joué leur rôle. » Quatre personnes, légèrement blessées, ont été secourues par les sapeurs-pompiers de Volmunster, qui ont reçu le renfort de leurs collègues de la caserne de Bitche. Elles ont été transportées à l'hôpital Robert-Pax de

Sarreguemines, pour y être soignés et y mener des examens de contrôle. Elles ne souffrent que de petites blessures.

« J'ai uniquement quelques contusions, j'ai un peu mal au genou, et aux côtes », raconte encore ce jeune homme, de Bousseviller, qui a été aidé par ses parents. Il est debout. Les gendarmes de la communauté de brigades de Bitche étaient également présents sur les lieux de cet accident spectaculaire. Ils ont effectué les constatations d'usage. Durant le temps des secours, ils ont régulé la circulation, limitée à un seul sens de circulation. Les services du Département sont entrés en action pour nettoyer la chaussée.

J. Br.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

syndicat des communes du pays de bitche

Tubéo : sept mois pour se mettre en règle

Le syndicat des communes du Pays de Bitche a construit pour 16 millions d'euros son propre réseau très haut débit. Mais il est aujourd'hui remis en cause par l'Arcep, l'autorité de régulation des télécommunications.

La situation

Longtemps, le Pays de Bitche a été un peu coupé du monde. Les élus du syndicat des communes, qui regroupe 46 localités, se sont donc pris en main pour édifier leur propre réseau à très haut débit, Tubéo. Pas moins de 16 millions d'euros ont été investis. 10 000 clients sont aujourd'hui comptabilisés et seulement trois modestes annexes (à Baerenthal, Soucht et Sturzelbronn, soit 360 foyers) ne sont pas reliées à ce réseau qui fait bien des envieux.

« Il y a cinq ou six ans, nous n'avions encore rien, ironise Daniel Zintz, le président du syndicat des communes qui n'est pas peu fier d'avoir montré l'exemple en matière de télécommunications. Nous avons réussi un exploit. Les autres opérateurs téléphoniques, qui affirmaient que ça ne marcherait pas, sont donc jaloux de notre succès. »

La concurrence

Qu'ils soient créés par des

sociétés privées (Orange, SFR, Bouygues...) ou des collectivités publiques (comme le syndicat des communes), ces réseaux très haut débit doivent être ouverts, accessibles à tous les opérateurs. On dit « mutualisable » dans le jargon des télécoms. C'est la loi. Sauf que le réseau Tubéo ne le serait pas. C'est Orange qui a porté l'affaire devant l'Arcep, l'autorité de régulation des télécommunications.

« Pour utiliser ce réseau, nous avons fait la demande au syndicat des communes, annonce Hubert Thiel, le directeur régional d'Orange. Il n'a pas donné suite à notre demande. Et aujourd'hui nous ne pouvons pas aller dessus. » Ce qui est faux, selon Daniel Zintz. « Le réseau est ouvert, mais pas dans les règles de l'art, et des opérateurs, comme Moselle Télécom ou SFR l'utilisent », rétorque le maire de Siersthal.

La décision

Face à ce conflit, l'Arcep a tranché : elle donne sept mois



Partout dans le Pays de Bitche, comme ici à Volmunster, le réseau très haut débit Tubéo s'est construit. Mais il est aujourd'hui remis en cause par l'Arcep. Photos RL

au Syndicat des communes du Pays de Bitche pour proposer un calendrier d'adaptation de son réseau et une nouvelle offre

d'accès. A travers cette décision, l'autorité de régulation montre qu'elle n'accepte plus « que les collectivités et les acteurs du secteur des télécoms fassent preuve d'approximation et de légèreté. »

Ce qui est étonnant, c'est que l'Arcep, par la voix de son président Jean-Luc Silicani, avait salué, lors de l'inauguration de Tubéo en 2009, les efforts qui déployés par le syndicat des communes. Mais « il apparaît aussi clairement que les collectivités ont intérêt à s'inscrire dans des schémas directeurs d'aménagement numérique plutôt que de faire cavalier seul et à faire appel à des opérateurs spécialisés dans le déploiement de réseaux d'initiative publique. »

Les conséquences

Le Syndicat des communes du Pays de Bitche va donc devoir se remettre au travail,

pour revoir l'ingénierie de Tubéo, les armoires, les prises. Daniel Zintz a demandé un rendez-vous à Jean-Luc Silicani. « Il a été impressionné par notre réseau construit sur deux fibres, une pour Tubéo, une pour les autres opérateurs, s'étonne l'élus, et aujourd'hui il me dit que je ne suis pas conforme. »

En tous les cas, Orange n'est pas prêt à se laisser faire. « Nous sommes dans une situation de monopole, que nous combattons pourtant depuis une vingtaine d'années, s'insurge Hubert Thiel. A cause de ce réseau entièrement financé par des fonds publics, nous avons perdu beaucoup de clients au Pays de Bitche et nous ne voulons pas avoir un no mans land. » Et si le syndicat des communes ne se conforme pas aux sollicitations de l'Arcep, l'opérateur est prêt à porter l'affaire devant la justice.

Jonathan BREUER.

Le bois part en fumée

La nuit dernière, vers 2 h, les sapeurs-pompiers de Carling et de Creutzwald sont intervenus rue des Prés à Carling pour circonscrire un incendie qui avait pris dans un stock de bois de chauffage, rue des Prés. Une dizaine de mètres cubes de rondins est partie en fumée. Le feu n'a pas menacé de s'étendre aux maisons proches. L'intervention des secours a duré près de deux heures. La gendarmerie était sur place.

l'écho

Viba : la galère continue

FORBACH. - Viba France a cessé ses activités sur le Technopôle de Forbach. Mais la galère continue pour les anciens salariés de ce fabricant de colorants pour matières plastiques. Ils ont été licenciés pour raisons économiques mais une trentaine d'entre eux peinent à obtenir une attestation de leur ancien employeur et du liquidateur. Or, sans cette attestation, Pôle emploi ne peut pas leur débloquer l'allocation-chômage complète. « Depuis juin, nous avons seulement réussi à obtenir deux acomptes de 630 €. Certains ont des crédits immobiliers sur le dos et ne peuvent plus suivre financièrement », regrette Fabien Glocker, délégué du personnel, qui lance un appel à ses anciens employeurs. « Sans cette attestation, on ne peut pas tourner la page. Or il faut que nous la tournions ».

BRÈVES

Amicale du CHS

L'Amicale du personnel a cette année encore des tickets pour le cirque Medrano (Festival international du cirque). Des représentations sont prévues à Sarreguemines, sur le parking de l'Intermarché, le dimanche 24 août, à 14 h 30, 18 h et 20 h 30. D'autres représentations auront lieu à Forbach le 22 août à 14 h 30 et 19 h 30 sur le parking Val d'Éting ; à Freyring-Merlebach, place des Alliés le 23 août à 16 h et 20 h ; à Sarrebourg, place Mallerey le 25 août à 14 h 30 et 19 h 30. Tickets en vente auprès du secrétaire de l'amicale, Didier Schmitt, tél. 03 87 27 98 84, aux permanences de l'amicale au 03 87 27 99 21 ou au pavillon Opaline au CHS. Tarifs : de 12 à 20 €.

Rhin et Danube

Les Anciens de la 1re Armée française de l'association Rhin et Danube de la Moselle veulent faire perdurer le Devoir de mémoire de ceux qui ont participé avec les Alliés à la Libération de la France.

Pour ce faire, et rappeler ainsi la date commémorative du 70e anniversaire du Débarquement en Provence des troupes Françaises, ils invitent tous leurs membres et sympathisants à la cérémonie de commémoration qui aura lieu le vendredi 15 août, à 11 h au monument aux Morts de Metz.

La cérémonie sera suivie d'un repas cossu. Inscriptions et renseignements auprès du président départemental au 03 87 87 12 90.

Stage d'animation

Dans le cadre de son dispositif de formation, l'ASBH en collaboration avec les CFAG, propose des formations aux métiers de l'animation. Deux stages de formation BAFD et un stage de formation BAFD sont prévus avant la rentrée scolaire 2014/2015 du 18 au 22 août (lieu non défini coût : 300 €). Renseignements et inscriptions au 09 65 36 52 16.